Commune Nouvelle de THORAS

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 3 Octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux : 15
Date de convocation : 26 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 octobre à 9h30, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de THORAS s'est réuni sous la présidence de Ludovic LEYDIER, Maire.

Présents : BARLET Serge, BARNIER Camille, BERARD Marion, BOUET Maryse, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, LEBRE Marie Claude, LEYDIER Ludovic, PASCAL Patrice,
Excusé : CUBIZOLLE Marie-Pierre (pouvoir à LEYDIER Ludovic)

Absents : LACOUR Jean Luc, MERLE Benoît, RAMBAUD Sébastien

Secrétaire de séance : Marion BERARD

2026-10-03-01 : Approbation PV du 22 août 2026

L'approbation du procès-verbal d'une séance du Conseil Municipal est régie par l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le PV de la séance du 22 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2026-10-03-02 : CAP 43 2026/2027

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Département a mis en place un dispositif de soutien financier aux Communes dont l'objectif est d'aider au financement de projets d'investissement. Le montant de l'aide départementale accordée est calculé selon la taille de la population municipale. Ainsi pour notre Commune le montant maximum alloué est de 26000 € dans le respect du taux minimal d'autofinancement de 20 %.

L'appel à projets N°3 est paru le 1 septembre et le dépôt des dossiers est fixé au plus tard au 1 mars 2027.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de présenter un projet de restauration de petit patrimoine à savoir l'ancienne sacristie attenante à l'église, les vitres de protection des vitraux et le four du bourg de Thoras.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire :

- pour faire établir des devis estimatifs pour ces travaux
- pour déposer une demande de subvention au titre du CAP 43 auprès du Département

2026-10-03-03 : Appel candidature cabinet maîtrise d'œuvre 2ème tranche travaux de requalification du bourg de Thoras

En vue de la réalisation de la 2ème tranche des travaux de requalification du bourg de THORAS, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour procéder à un appel à candidature pour faire assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet

2026-10-03-04 : Proposition achat parcelle D42 à THORAS

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de requalification du bourg de THORAS, 2ème tranche, il serait opportun de faire l'acquisition de la parcelle D42, attenante à l'église de Thoras, afin de mettre en valeur les abords de l'église, réaliser un aménagement de verdure en végétalisation locale et d'installer du mobilier de repos écoresponsable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire une proposition d'achat de ce terrain à la propriétaire.

2026-10-03-05 : Demande achat terrain communal à Babonnès

En vertu de l'article L2131-11 du CGCT, Ludovic LEYDIER ne participe pas à la délibération.
Marie Claude LEBRE, adjointe, présente au Conseil Municipal la demande écrite adressée à la mairie par Madame LEYDIER Louise en date du 15 septembre 2026.
Celle-ci est propriétaire de la parcelle C1105 au village de Babonnès, et procède actuellement à la rénovation de la maison d'habitation en vue d'y établir sa résidence principale. Argumentant un accès difficile à sa parcelle, Madame LEYDIER souhaiterait faire l'acquisition d'environ 30 M2 de terrain communal situé en contrebas de sa cour sur la « rue des Narsas » au prix de 5,00 €/M2, tout frais annexe, géomètre et notaire, à sa charge.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants (10), s'oppose à la vente de ce terrain communal et rejette la demande de Madame LEYDIER Louise.

2026-10-03-06 : Assiette coupes de bois 2027

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime accepte l'assiette des coupes de bois pour 2027 telle que présentée dans le tableau ci-joint :

Forêt	Nature de coupe	Parcelle	Surface à parcourir (ha)	Essence principale	Volume (M3)	Proposition	Mode d'exploitation	dont Délivrance
Croisances	Irregulière	1	8,3	Pin et Epicéa	300	contrat d'approvisionnement	Bois façonné	100m3
Fageolette	Régénération	HA	2,46	Pin	30	délivrance	sur pied	30m3
Babonnès	Amélioration	9	2,18	Epicéa	122	contrat d'approvisionnement	Bois façonné	
Cheylot	Produits accidentels	1	0,5	Epicéa	50	contrat d'approvisionnement	Bois façonné	

2026-10-03-07 : Avance de trésorerie budget communal à budget annexe

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide d'une avance de trésorerie du budget principal sur le budget annexe eau-assainissement pour un montant maximum de 40 000 € (quarante mille euros)
- Le versement se fera au fur et à mesure des besoins
- La date limite de remboursement de cette avance de trésorerie est fixée au 30 septembre 2027

2026-10-03-08 : Bornage Montrezon et régularisation

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au bornage réalisé par le géomètre Cédric Gonnachon à la demande de l'Indivision BLANC, en présence de Serge BARLET, Adjoint représentant la Commune, il y a lieu de régulariser l'état des limites séparatives.

Ainsi la Commune de Thoras doit céder à l'indivision BLANC la partie a (matérialisée en orange) pour une superficie de 2a92ca et la Commune de Thoras doit acquérir les parties b d'une superficie de 41 ca et partie d d'une superficie de 11 ca (matérialisée en vert) sur le plan joint.

Le Maire propose de réaliser ces transactions au prix de 1 € le M2.

La vente sera passée devant notaire au frais de l'indivision BLANC.

Signatures :

Le Maire : LEYDIER Ludovic

La secrétaire de séance : BERARD Marion

Intervention de Serge BARLET

- Broyage bois au Cheylot par la société RBM
- Voirie forestière : relance propriétaires pour couper les arbres gênants
- Aménagement des villages suite enfouissement en cours – Pour Chazelles, il faut que les poteaux soient enlevés
- Conciliation 2 habitants non aboutie
- Didier doit passer l'épareuse pour essayer de trouver la fuite de l'ancien réseau d'eau de Babonnès
- Rappel réunion SDIS
- Route Reynaldès en mauvais état
- Souhaite organiser une réunion pour tous les habitants du bourg de Thoras pour expliquer les travaux prévus : Samedi 24 Octobre à 17 h – Chaque habitant sera invité par courrier.
- Réhabilitation potentielle du Calvaire de Thoras

Intervention de Marie Claude LEBRE

- Formation CRAIG à Langeac avec Isabelle pour l'utilisation du logiciel du cadastre
- Inventaire éclairage public
- Repas des personnes âgées (à partir de 65 ans) le 8 novembre – L'ensemble du Conseil est invité

Intervention de Ludovic LEYDIER

- Protection incendie rencontre avec les services de l'OFB pour un aménagement à la Chalm de Thoras – Réfléchir pour Croisances

Intervention de Patrice PASCAL

- Demande de Alain BARNIER : lors des travaux une croix dressée sur un mur privé a été cassée : y aurait-il possibilité d'en récupérer une, Monsieur Barnier se chargerait de la mettre en place
- Route de Chazelles : trou en formation : faire peut-être des emplois

La séance est levée à 12 h